

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE ET LA VALORISATION DU

COLLÈGE DE COMBRÉE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, Samedi 24 Mars 2018

1. Rapport Moral et Financier

- **Geneviève Charbonneau (Présidente)** a rappelé les objectifs de l'Association et présenté l'ordre du jour et ses différentes activités.

- **Annie de la Garoullaye** a présenté le rapport financier.

Les rapports ont été approuvés à l'unanimité.

2. Élection des Membres du Conseil d'Administration

Geneviève Charbonneau a remercié les membres du Conseil d'Administration sortant: Guy Bernier, Charles de Danne et Eric Couderc. Elle a proposé de les remplacer par Jean Luard, Catherine Petit et Mylène Dupont, et de renouveler le mandat des autres membres du CA. Cette proposition a été approuvée à l'unanimité.

3. Point sur la situation et démarches de l'Association

À l'aide d'un diaporama **Geneviève Charbonneau** a passé en revue les différentes activités de l'année et remercié les nombreux animateurs et associations pour leur collaboration. Le projet Leader d'itinéraire sur les 4 sites du XIXème (les châteaux de Tressé, Challain, Falloux et le Collège) progresse. Les JEP (journées européennes du Patrimoine) sur le monde paysan en pays d'Ombree ont été un grand succès avec 150 bénévoles venus apporter leur appui.

Michel Jayat, metteur en scène, a souligné la nécessité d'une aide financière des collectivités pour permettre des animations de qualité dans les années à venir.

Les rapports ont été approuvés à l'unanimité.

4. Intervention de David O'Neil, propriétaire du château de Falloux

David O'Neil a montré une petite vidéo sur la rénovation du château de Falloux avant d'expliquer son intérêt à vouloir investir dans le Collège de Combrée. Evoquant le charme et l'authenticité du Haut-Anjou et la gentillesse de ses habitants, il a dit que cette bâtisse présentait pour lui une opportunité importante de créer quelque chose qui à la fois bénéficierait à l'économie de la région, attirerait des touristes et y apporterait des activités culturelles au bénéfice de tous les habitants comme des festivals avec des artistes de réputation internationale etc.. L'idée serait de créer une bonne dynamique et d'avoir en un premier temps une activité lucrative comme des mariages internationaux haut de gamme (utilisant la chapelle, d'une capacité de 300 personnes, la cour d'honneur et l'entrée principale) en plus de ceux qui pourraient déjà avoir lieu, de taille plus modeste, pour le château de Falloux. Des échanges ont déjà eu lieu, avec la société propriétaire, le maire délégué et la Fondation du Patrimoine. Le château de Falloux serait prêt à aider pour le marketing grâce à son propre réseau

Une table ronde: le 15 mai au matin.

La prochaine étape sera de cerner les projets les plus intéressants, préciser les coûts des travaux nécessaires, et évaluer les possibilités de financement privés et publics. Ceci impliquera une consultation très large pour s'assurer de l'appui de tous ceux qui sont concernés. À cet effet, David O'Neil a proposé d'organiser au château de Falloux une table ronde dont la date vient d'être fixée. Ceci permettra de formuler de façon collégiale un projet d'ensemble d'intérêt régional. Tous ceux qui sont intéressés doivent s'inscrire auprès de l'ASMV Collège de Combrée, soit par téléphone au 0633754005 ou par mail à

Combree.college@gmail.com

5. Débat

Au cours du débat qui a suivi, différents points ont été soulevés:

Michel Villedey (Vieilles Maisons Françaises et Villages de charme) a indiqué qu'il appréciait beaucoup cette démarche lancée il y a quelques années par Geneviève Charbonneau à laquelle s'est rallié David O'Neil qui, bien que natif d'un autre pays, veut valoriser le patrimoine local pour que la collectivité en profite et puisse bénéficier des retombées économiques. Il faut trouver la structure juridique appropriée pour mobiliser des fonds (VMF, la Fondation du Patrimoine, la DRAC et la SPPEF peuvent toutes aider en ce sens et collaborer à ce superbe projet.

Xavier Nérieux (Société pour la Protection des Paysages et l'Esthétique de la France) a parlé de l'affaire de Combrée où l'imagination a été au pouvoir pour un projet concrétisé aujourd'hui par des américains qui sont nos amis. Et celui *qui apportera les moyens de relancer ce collège, de lui donner les moyens de se développer ne devrait pas avoir à apporter le prix. Lorsqu'on a à élever l'enfant, on ne paie pas l'enfant.*

David O'Neil a répondu sur divers points évoqués, notamment sur ce genre de projet et les divers moyens de l'aborder: acheter et financer sur fonds propres. Avec l'énorme quantité de travaux, le prix de l'acquisition doit être très bas et l'idéal serait de procéder par étapes avec des tranches de travaux distinctes. Si la société propriétaire exige un bail, il y a d'autres moyens de procéder. L'investissement initial pour les mariages étant relativement faible, et le revenu pouvant permettre des prêts bancaires, un bail était à la limite envisageable. Avec ses atouts déjà évoqués et sa situation géographique (portail de la vallée de la Loire) le Haut Anjou est un 'trésor mondial' capable d'attirer le touriste à la recherche de la tranquillité et de la sécurité loin des villes. D'autres points de vue ont souligné son caractère frontalier et sa position à travers quatre départements qui mériteraient d'être mieux exploités (circuits vélos, sentiers randonnées, manifestations culturelles communes). Quelques autres idées pour l'utilisation du collège ont été avancées: un centre d'art avec un possible projet en lien avec les musées, un centre de formations, un de restauration; un Musée régional du Haut-Anjou etc et pour des animations, un grand spectacle (sur le modèle de Vitry); des concerts ; des manifestations artistiques, des expositions permanentes (collection entomologique déjà disponible) etc..

En conclusion, **Geneviève Charbonneau et David O'Neil** ont rappelé l'importance de la participation des collectivités locales dans la table ronde. Ils ont remercié M. le député Bolo, le maire délégué de Combrée, M. Roux de leur présence, ainsi que les présidents d'associations et le public pour leur participation.